

## Administration communale de Kayl

### Avis de marché

**Procédure :** 10 européenne ouverte

**Type de marché :** Services

**Date limite de remise des plis :** 16/12/2024 12:00

**Intitulé :** Contrôles réglementaires périodiques des bâtiments communaux de la commune de Kayl

**Description :** Le présent marché concerne la réalisation des opérations d'inspection, de contrôles réglementaires périodiques pour différents établissements gérés par la commune de Kayl. Ces missions sont cadrées par les dispositions reprises sous le cahier des charges.

**Critères de sélection :**

Effectif minimum en personnel : 15 personnes

Nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature :

- Au moins 3 références satisfaisantes dans les 3 dernières années, pour des missions d'organisme agréé dans le cadre des compétences de l'ITM et/ou SNSFP, pour des bâtiments similaires aux bâtiments sujets du présent contrat. Le soumissionnaire doit fournir un descriptif succinct du bâtiment et des installations techniques contrôlées, ainsi que le contact client pour chaque référence citée.
- Une déclaration sur l'honneur du respect des conditions des articles 1 et 2 de la prescription ITM-SST 10001.3 de l'Inspection du Travail et des Mines.

**Modalités visite des lieux/réunion d'information :** La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.

**Conditions d'obtention du dossier :** Les cahiers des charges et bordereaux de soumission peuvent être téléchargés sur le portail des marchés publics. Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereaux.

**Réception des plis :** Les pièces conformes à la législation et à la réglementation sur les marchés publics doivent être remises avant l'heure fixée pour l'ouverture.

**Autres informations :** Le début du contrat est prévu pour le 01/04/2025. La durée du contrat est de 3ans et 9 mois, avec reconduction tacite pour des périodes consécutives de 12 mois, et ce pour une durée maximale de 10 ans.

**No. avis complet sur pmp.lu:** 2402484

Le Collège Echevinal

M. Jean WEILER - Bourgmestre

M. Marco LUX et José GONCALVES - Echevins